Robert Fortuné JEAN

Par : Georges Muller



Association Eysses

- Informations
 - Nom : JEAN
 - Prénom(s) : Robert Fortuné
- Etat civil
 - Date de naissance : 17/05/1918
 - Ville de naissance : Vals-les- Bains
 - Département de naissance : Ardèche
 - Pays de naissance : France
- Arrestation et condamnation
 - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Nîmes
 - Date de condamnation : 12/08/1943
 - Motif(s) de condamnation :
 - Activité communiste
 - Peine infligée : Prison
 - Durée de la peine : 3 ans
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
 - Numéro d'écrou à Eysses : 2573
 - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
 - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
 - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
 - Déporté

- Lieu de départ : Compiègne
- Date de départ : 18/06/1944
- Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Flossenbürg
- Matricule : 73946
- Situation en 1945 : Décédé
- Date : 20/07/1944
- Lieu : Flossenbürg

Biographie

Né le 17 mai 1918 de parents inconnus à Vals-les-Bains (Ardèche), il est enregistré à l'état civil sous le nom Jean et les prénoms Robert, Fortuné. Il est confié aux soins de l'Assistance publique. Après l'obtention du certificat d'études primaires, il travaille comme manœuvre au sanatorium hélio-marin du Grau-du-Roi (Gard). C'est dans cette ville qu'il épouse, en mars 1941, Paulette Parasme. Le couple s'installe au 13, rue de la Ferrage, à Nîmes, où Jean trouve un emploi de manutentionnaire dans un commerce.

En janvier 1943, Jean Robert s'engage au Front national de lutte pour l'indépendance de la France. Dans le groupe animé par Arthur Gaude, il participe à la distribution de tracts et de journaux clandestins. À partir de mars, avec la mise en place du STO (Service du travail obligatoire), il aide à la mise à l'abri et à l'acheminement de réfractaires vers des lieux sûrs. Le groupe est dénoncé. Jean Robert est arrêté le 20 mai 1943 à son domicile par la police française (brigade mobile de Marseille). Interné à la maison d'arrêt de Nîmes du 25 mai au 17 août, il est traduit le 12 août devant la section spéciale de la cour d'appel et condamné à trois ans de prison et 100 francs d'amende pour activité communiste.

Incarcéré à la centrale de Nîmes du 17 août au 15 octobre 1943, il est ensuite transféré à la centrale d'Eysses (écrou n° 2573). En avril 1944, son épouse est autorisée à lui rendre visite.

Remis aux autorités allemandes le 30 mai 1944, Jean Robert est transféré au camp de rassemblement de Compiègne, où il arrive le 2 juin. Le 18 juin, il est déporté dans un convoi qui parvient au KL Dachau le 20 juin. Il y reçoit le matricule 73 946. Après la quarantaine, le 22 juillet, il est dirigé vers Flossenbürg, en Bavière, où un nouveau matricule, 13 341, lui est attribué. Trois jours plus tard, il est affecté au *kommando* d'Hersbruck, où les déportés sont contraints de déblayer les roches dynamitées pour la construction d'une usine souterraine. C'est là qu'il meurt, le 11 décembre 1944.

Sa veuve demeure à Nîmes, dans leur logement, où elle élève seule leurs deux fils, l'aîné né en 1943, le cadet en 1945. Tous deux sont adoptés par la Nation.

Le 21 juillet 1948, le grade fictif d'adjudant est attribué à Jean Robert au titre de la Résistance intérieure française. Il est reconnu déporté résistant le 8 janvier 1955, par décision du ministère des Anciens Combattants et Victimes de la guerre (carte n° 1012.24261), avec reconnaissance d'une période d'internement du 20 au 29 mai 1943, et de déportation du 30 mai 1943 au 11 décembre 1944.